

# lexique

Mots-clés	Définitions
<b>Activité</b>	Ensemble de tâches ou d'opérations distinctes pour réaliser un produit/service.
<b>Famille professionnelle</b>	Regroupement de métiers (ensemble d'emplois) qui concourent au même type de finalités et d'activités dans l'entreprise. L'évolution professionnelle est plus aisée à long terme entre métiers d'une même famille.
<b>Emploi</b>	Situations de travail propres à plusieurs postes / fonctions ayant des caractéristiques communes (en termes d'activités et de compétences). Plusieurs emplois peuvent constituer un même métier. L'emploi est dépendant de l'organisation de l'entreprise concernée. Il constitue le premier espace de mobilité professionnelle du salarié au-delà de son poste de travail.
<b>Fonction</b>	Situation de travail définie en termes de mission. Le poste de travail comme la fonction sont directement dépendants de la structure de l'unité de base (service, atelier, ligne, etc.) à laquelle ils sont rattachés. Plusieurs fonctions peuvent correspondre à un même emploi.
<b>Métier</b>	Ensemble d'emplois, de postes ou de situations de travail au sein de l'entreprise dont les activités et les compétences professionnelles sont identiques ou proches. Dans un même métier, et à niveau égal de compétences, les salariés sont tous capables d'exercer les différents emplois dans un délai de l'ordre d'1 à 2 ans. Changer de métier nécessite une durée de l'ordre de 3 à 5 ans.
<b>Métier en tension de recrutement</b>	Métier pour lequel nous constatons un déséquilibre entre l'offre d'emploi des entreprises et le marché du travail. Cette inadéquation peut être de nature géographique (localement ou régionalement), professionnelle (sur un métier ou une famille de métier) ou quantitative (intensité des besoins et ressources disponibles). Ce déséquilibre structurel peut concerner une entreprise ou être commun aux entreprises du secteur ; les réponses à apporter seront de natures différentes.
<b>Métier sensible</b>	Métier qui nécessite que la démarche prospective s'y intéresse en premier lieu ; en effet, ce sont les métiers : <ul style="list-style-type: none"><li>→ sur lesquels les volumes de personnel connaîtront des évolutions marquées (à la hausse ou à la baisse) ;</li><li>→ sur lesquels la transformation qualitative des activités, donc des compétences, sera forte (risque d'inadaptation des collaborateurs qui le pratiquent) ;</li><li>→ nouveaux/émergents pour le secteur ;</li><li>→ en disparition.</li></ul>
<b>Nomenclature des métiers</b>	Recensement des métiers par familles et sous-familles professionnelles.

Mots-clés	Définitions
<b>Parcours professionnel / Trajectoire</b>	<p>Le parcours professionnel identifie un chemin allant d'un métier « source » à un métier « cible ». Il indique notamment les différentes possibilités successives d'emplois dont les exigences de compétences sont complémentaires et pourront se finaliser sur la base d'un projet professionnel du salarié. (Source : <i>Collection Formation Permanente en Sciences Humaines</i>)</p> <p>Il peut suivre un schéma horizontal, vertical, avec ou sans changement de métier, d'entreprise, ou de secteur d'activité. On parlera plus précisément de trajectoire dès lors qu'on observe des parcours identiques pour des populations significatives de salariés.</p>
<b>Passerelle / Proximité</b>	<p>Une passerelle détermine des possibilités d'accès d'un métier à un autre. Des compétences communes existent en effet entre certains métiers qui n'impliquent pas de reconversion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Une passerelle courte</b> correspond à un temps d'adaptation bref sur le terrain et à une durée courte de formation. En deçà, on parlera de changement de poste ou de spécialité à l'intérieur d'un même métier.</li> <li>→ <b>Une passerelle longue</b> suppose un investissement en formation théorique, réalisé le plus souvent avant mobilité. Au-delà on parlera de reconversion.</li> </ul>
<b>Poste de travail</b>	<p>Le poste de travail correspond à un ensemble d'activités. Celles-ci sont réalisées dans le cadre de procédures, affectées à un lieu précis de travail et utilisent les ressources mises à leur disposition. Le poste de travail est directement dépendant de la structure de l'unité de base (service, atelier, ligne, etc.) à laquelle il est rattaché.</p>
<b>Répertoire des métiers</b>	<p>Ensemble des descriptions des métiers d'une entité donnée répondant à la nomenclature des métiers qui en est l'architecture, et dont le contenu est établi selon des règles précises et identiques pour chaque métier.</p>
<b>Savoir-faire / Compétence</b>	<p>Capacité à mettre en œuvre des connaissances, des savoir-faire et des comportements en situation professionnelle, afin de résoudre des problèmes plus ou moins complexes d'une situation de travail, de réaliser les activités du métier.</p> <p>On parle de savoir-faire opérationnel, exprimé en termes « d'être capable de », par exemple, négocier des achats matières premières, rédiger un courrier, etc.</p>
<b>Savoirs / Connaissances</b>	<p>Ensemble de connaissances théoriques et pratiques acquises par l'étude ou par l'expérience. Les savoirs ne se limitent pas aux savoirs académiques, ils peuvent être acquis tout au long de la vie. Ils peuvent être requis par un métier, acquis par une personne, sanctionnés ou non par une certification (diplôme, titre, etc.). Les savoirs requis par un métier sont déduits des savoir-faire (on parle de savoirs « associés » aux savoir-faire).</p> <p>Les savoirs peuvent être spécifiés par nature / domaine et par niveaux (plus ou moins approfondis qui nécessitent notamment des durées différentes d'acquisition).</p>

